

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 24 juillet 2014

Présents : Sylviane NOEL, Christian HENON, Alain ROUX, Emmanuel PRICOT, Marjorie GUFFON LOOS, Patrick MOLENE, Vincent MASSARIA, Jérôme GAY, Serge BOCQUET

Absents : Virginie JEAN (Excusée et donnant son pouvoir à Sylviane NOEL) ; Emmanuelle DALLA COSTA (Excusée et donnant son pouvoir à Vincent MASSARIA)

Ouverture du conseil municipal : 19 heures 35

Secrétaire de séance : Christian HENON

ORDRE DU JOUR :

1 - Concession au cimetière :

Les caveaux sont vendus par la commune à prix coutant. Le tarif de construction des caveaux ayant évolué, il convient de modifier le prix de vente, actuellement porté à 2640 euros TTC.

Concernant le prix des concessions et du colombarium, le conseil municipal décide à l'unanimité de laisser les prix inchangés, soit :

- Concession trentenaire pour un caveau deux places : 300 euros
- Concession dans le colombarium : ????

2 - Tarification des produits pour la régie temporaire d'été au foyer.

La municipalité étant désireuse de vendre des produits du terroir au foyer durant les ouvertures du foyer cet été, il convient de délibérer sur les prix a pratiquer pour ces produits. Sont approuvés à l'unanimité les tarifs suivants :

- Saucisson : ???
- Reblochon : ???
- Tomme : ???
- Abondance : ???

3 - Avenant à l'acte constitutif de la régie des remontées mécaniques

Toujours dans le cadre de ces ventes estivales au foyer, il convient de nommer pour cette période de deux mois un régisseur et un régisseur adjoint. Sont nommées à l'unanimité :

Régisseur titulaire : est nommée Céline Bouton

Régisseur adjoint : est nommée Marie Goutaland

4 - Indemnités 2014 au trésorier principal

Le communes sont consultées chaque année pour octroyer ou non une prime au trésorier principal de Cluses, au titre du travail réalisé au cours de l'année.

Le conseil municipal, par 9 voix contre, et deux abstentions, décide de ne pas octroyer cette prime.

5 - Motion dans le cadre de la réforme territoriale

L'association des maires ruraux de France demande aux communes d'approuver une motion de soutien à l'échelon départemental dans le cadre de la réforme territoriale. Le conseil municipal approuve cette motion par 10 voix pour et une abstention.

La Commune de Bonneville demande également aux communes de l'arrondissement de se prononcer sur le maintien de la juridiction de proximité. Le conseil, par 10 voix pour et abstention, approuve cette motion.

6 - Election de deux membres à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC)

La commune doit être représentée par deux élus au sein de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges, afin de pouvoir se prononcer sur l'équité des transferts de charges entre la commune et la communauté de commune.

Sont élus à l'unanimité Sylviane NOEL et Christian HENON.

7 – Questions diverses

Demande d'occupation d'un terrain communal :

Un habitant sollicite la municipalité afin de pouvoir installer un chapiteau sur le parking des Chavannes pour une fête familiale. Une convention d'occupation temporaire du domaine public sera établie à cette fin. En application de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, toute occupation privative du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Le conseil se prononce favorablement à cette requête, moyennant un prix forfaitaire de 80 euros.

Commission tourisme été - Communication :

Le journal d'information municipal est en cours de rédaction.

6 Tables en bois autoclavées ont été commandées pour être installées sur différents points de la commune et seront réceptionnées le 6 aout.

Les pupitres d'information touristique ont été commandés et seront également mis en place pour le mois d'aout.

Le balisage de la variante du GR96, passant par la Frase et Romme est en cours de réalisation, en partenariat avec le conseil général et la Communauté de Communes.

Durant le mois d'aout, Céline Bouton, aidée par Vincent Massaria, tiendra une permanence touristique au foyer et des produits régionaux y seront disponibles. Plusieurs expositions seront également présentées. Des brochures sur le village sont également disponibles.

La projection du film d'Alain Duval sur la vie des alpages a connu un franc succès.

Céline Bouton, animatrice touristique au village et guide du patrimoine quittera son poste à la mi-septembre pour raisons personnelles. Tout le conseil tient à la remercier et à la féliciter pour l'enthousiasme dont elle a fait preuve dans sa mission et regrette ce départ.

Commission ski :

Plusieurs devis ont été demandés :

- Chiffrage en vue de la sécurisation du couloir de Cavé, les filets en place n'assurant plus leur rôle efficacement.
- Réfection du parc de matériel de location, afin de continuer à offrir un produit de qualité.
- Une étude technique a été lancée pour la pose de trois webcam sur les pistes de ski.
- Des devis ont été demandés pour l'entretien des appareils de remontées mécaniques.

Commission bois et agriculture

LA vente de coupes organisée par l'ONF a eu lieu. La totalité des lots proposés par la commune ont été vendus pour un montant global de 83500 euros.

Des travaux de balisage de peinture sont en cours afin d'entretenir les limites forestières. Ces travaux sont exécutés par l'entreprise Echo foret.

Les travaux de dégagement du Pare vont se poursuivre dans une deuxième tranche où seront réalisés d'une part le broyage des souches sur la partie déjà dégagée et l'abattage et le broyage sur une partie comprise entre le Pare et le village en contrebas de la route. L'entreprise qui réalisera ces travaux n'est pas encore retenue, les devis sont à l'étude.

Alpage de Vormy : Des corvées ont été réalisées pour mener à bien plusieurs travaux au sein de l'ancienne fruitière « la Chavanne ». La commune remercie chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour la collectivité.

Commission voirie assainissement :

Des travaux de réparation du réseau de collecte des eaux usées ont été réalisés en urgence sur la route de la Marquisade face aux risques de dégradation de la chaussée.

Une étude est en cours pour la réfection du chemin des Crénedon afin de stabiliser cet accès.

Commission bâtiments communaux

- La réfection du parquet de l'église est terminée.

- Appartements de la mairie : les travaux se terminent. Tous les lots ont été réceptionnés, à l'exception du lot peinture qui n'est pas terminé.

- Alpage de Vormy : les travaux de rénovation de la Chavanne se poursuivent, en lien avec la commission agriculture- bois. La partie habitation de la bergère est en cours, ainsi que la réalisation de la salle de fabrication. Une étude est en cours pour la réalisation d'un bâtiment à vocation pastoral, afin de recevoir la salle de traite, le local technique pour les panneaux photovoltaïques et un abri pour le cheptel. Cette étude est menée avec le soutien de la Société d'économie alpestre et le SYANE.

Fin de la réunion à 23 H